

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.



Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfc Dijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Hôtel du Département
Rue de Lingendes
71026 Mâcon Cedex 9
03 85 39 66 00
contact@saoneetloire71.fr
www.saoneetloire71.fr



ECOMUSÉE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Château de Pierre de Bresse
5t avenue de la Gare
71270 Pierre de Bresse
03 85 76 27 16
ecomusee.de.la.bresse@wanadoo.fr
www.ecomusee-bresse71.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

la grille d'honneur
du château
de Pierre-de-Bresse

Saône-et-Loire

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Département de Saône-et-Loire - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Contribuons à la restauration de ce patrimoine

◆◆ LE PROJET

Le temps a fait son œuvre sur la grille d'honneur du Château de Pierre-de-Bresse : le socle de la structure s'affaisse, les piliers ne sont plus alignés et risquent de basculer, la ferronnerie et son ornementation sont très fragilisées. Une restauration complète s'impose pour rendre à cette architecture tout son lustre et son éclat. L'ensemble des pierres de taille, le portail et la grille devront être déposés pour être restaurés tandis que des fondations nouvelles seront creusées pour assurer la stabilité de la structure qui, une fois remise en état, sera alors reposée.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Monument historique fleuron du patrimoine départemental, le château de Pierre-de-Bresse a été édifié au XVII^e siècle par Claude de Thiard de Bissy. Contemporaine du château, la grille d'honneur a été déplacée et agrandie à la fin du XVIII^e siècle. À la fois imposante et élégante, elle laisse admirer la belle perspective. Les piliers sont ornés de pots à fruits sculptés, la famille Thiard affiche sa puissance et ses armoiries sur une élégante ferronnerie que la restauration mettra en valeur. Propriété du Département de Saône-et-Loire

depuis 1956, ce château à l'harmonie d'un petit Versailles, abrite l'Écomusée de la Bresse Bourguignonne qui permet aux visiteurs de découvrir à travers des expositions et des animations culturelles, l'histoire du château, la culture bressane et les arts de ce territoire.

◆◆ LA MOBILISATION

Parce qu'il n'y a pas de projet réussi sans volonté collective, le Département de Saône-et-Loire et l'association « Écomusée de la Bresse bourguignonne » souhaitent fédérer tous les efforts et toutes les volontés pour restaurer la grille d'honneur. Ils ont mis en place une souscription publique avec la Fondation du patrimoine pour permettre à ceux qui le souhaitent de contribuer à la conservation d'un ensemble monumental remarquable. Les donateurs pourront bénéficier d'avantages fiscaux incitatifs (émission d'un reçu fiscal) et la Fondation du patrimoine pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte de dons.

Montant des travaux	750 000 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Février 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la grille d'honneur du château de Pierre-de-Bresse

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78389

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la grille d'honneur du château de Pierre-de-Bresse

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Département de Saône-et-Loire

